

COMMUNE D'ERVY LE CHATEL
SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
CONTRAT D'ABONNEMENT

Cadre réservé à l'administration
Abt n°

I – SOUSCRIPTION DE L'ABONNEMENT :

JE (NOUS) SOUSSIGNE(S) :

Monsieur – Madame : NOM : Prénom :
et/ou Monsieur – Madame : NOM : Prénom :

DEMEURANT (adresse actuelle) :

N° Voie :
..... Étage : Appartement :
Code postal : Commune :
Tél : Portable :
E-Mail : Fax :

DECLARE (DECLARONS) SOUSCRIRE

pour le terrain, le logement, la construction située à l'adresse (si différente de l'adresse ci-dessus) :

N° Voie :
..... Étage : Appartement :
Code postal : Commune :

dont je suis (nous sommes) : * PROPRIETAIRE * LOCATAIRE (rayer la mention inutile)

depuis le

Dans le cas d'une **location**, veuillez indiquer le nom du propriétaire / Dans le cas d'un **achat**, veuillez indiquer le nom de l'ancien propriétaire :

Monsieur – Madame : NOM : Prénom :
N° Voie :
Code postal : Commune :

UN ABONNEMENT AU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU DANS LES CONDITIONS GÉNÉRALES SUIVANTES :

Tarif en vigueur :

Le tarif de l'eau actuellement en vigueur est joint en annexe.

Protection de l'ensemble de comptage :

L'abonné assure la garde et la surveillance des parties du branchement situées à l'intérieur de la propriété privée, y compris dans le regard où peut-être situé l'ensemble de comptage. A ce titre, il doit mettre en œuvre une protection appropriée vis-à-vis des risques de chocs et de gel. L'ensemble de comptage doit être protégé avec des matériaux isolants et imputrescibles (polystyrène par exemple). La protection contre le gel doit être étendue aux conduites non enterrées situées avant et après le compteur. En cas de froid se et persistant, il est possible de laisser couler un mince filet d'eau à un robinet hors gel.



Lieux de consultation des documents :

- Données relatives à la qualité de l'eau - Direction Des Affaires Sanitaires et Sociales
- Mairie
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service - Mairie

Dispositions techniques :

Le terrain (ou la construction) est desservi(e) par un branchement individuel équipé d'un compteur de calibre mm dont l'index à la date d'achat ou de début de bail est de m3.
L'abonné reconnaît avoir été informé de l'utilité de disposer sur son réseau intérieur d'un robinet de fermeture générale aisément accessible et atteste que l'installation ne comporte pas de fuites ni de signes extérieurs de détérioration.

Adresse de facturation :

Les factures d'abonnements et de consommations d'eau seront à m' (nous) adresser au :

N° Voie :
..... Étage : Appartement :
Code postal : Commune :

II – ENGAGEMENT :

Je (nous) reconnais(sons) avoir été informé que la présente déclaration engage mes (nos) ayants droits ou ayants causes.

Fait à,

le, en un seul exemplaire dont une copie est remis à l'abonné.

Le(s) demandeur(s),

(Signature)

Pour tout renseignement, s'adresser à :

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'AUBE
Agence de Chaource
17 Rue du Pont de Pierre
10210 CHAOURCE

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Sauf vendredi : jusqu'à 16 h 30

Tél. : 03.25.40.18.48

Fax : 03.25.40.19.04